

MUSIQUES

par FRANÇOIS BENSIGNOR



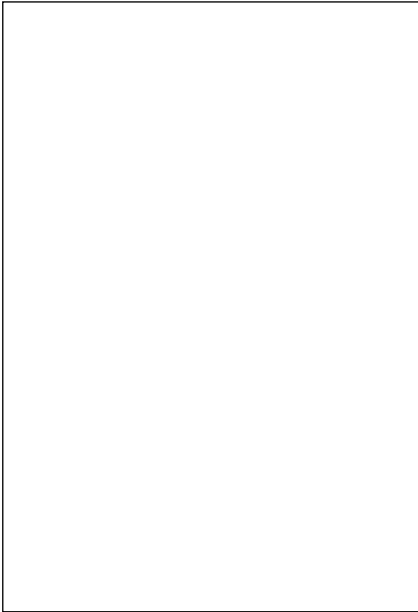
Musiques traditionnelles multiculturelles

Pour son troisième séminaire multiculturel, le Réseau européen des musiques et danses traditionnelles (REMDT), représenté et animé en France par la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT), consacrait trois jours de débats et de concerts aux rencontres Europe-Méditerranée. Parallèlement à la vitalité de la création dans ce domaine s'exprimaient le refus du repli identitaire et la volonté d'un renforcement des échanges interculturels.

Accueillies par la mission des musiques et danses traditionnelles de l'Agence régionale de coordination artistique et de développement (Arcade) dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), ces journées se déroulaient du 3 au 5 octobre entre Aix-en-Provence, Correns, petit village du Var, et Marseille. À Aix-en-Provence, la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme était le principal lieu d'échanges et de débats. Les représentants d'une dizaine de pays ont pu y confronter leurs points de vue autour d'approches diverses : La musique de l'Autre, un thème développé par Laurent Aubert, directeur des Ateliers d'ethnomusicologie de Genève, qui y a consacré un livre ; Les paradoxes du métissage, abordés par l'anthropologue Jean-Luc Bonniol, également auteur d'un ouvrage portant ce titre. Chose appréciable, dans ces rencontres consacrées à la musique, une large place était laissée aux expériences menées par des musiciens, dont les recherches et les réalisations musicales font autorité dans le domaine.

Le chanteur occitan Manu Théron évoquait son travail en Algérie avec les musiciens de l'ensemble El Hillal. Expliquant qu'ils parvenaient à "se rejoindre sur le terrain de l'énergie et de la ferveur", il mettait en avant l'influence décisive de cette collaboration dans l'orientation de son travail actuel sur un répertoire de chants religieux provençaux, interprétés avec une liberté extrêmement contemporaine. Erik Marchand, chanteur breton célèbre notamment pour son expérience de longue haleine avec les musiciens roumains du Taraf de Carancebès, offrait un éclairage sur son travail de composition "orale" consistant à marier entre elles des traditions vivantes qui pourraient sembler les plus jalouses de leurs identités respectives : polyphonie albanaise et chant traditionnel de Galice, mélodie de griot mandingue et chœur sarde ou *gwerz* du Centre Bretagne. L'accordéoniste anglais Roger Watson analysait son travail de huit ans avec un joueur de *santour* issu de la communauté indienne d'immigrés londoniens, pointant du doigt le formidable outil que peut représenter le langage musical dans l'assouplissement et la consolidation des relations interculturelles. La





chanteuse hongroise Erika Tasnady retraçait les jeux de parentés hongroises, roumaines, juives, arméniennes, tziganes, russes, qui irriguent les musiques traditionnelles de Transylvanie, mais que les intellectuels hongrois rechignent généralement à reconnaître. Le musicien et musicologue bulgare Lyuben Dossev esquissait un panorama sonore des différentes traditions régionales de Bulgarie, soulignant son exposé de longues phrases mélodieuses sur sa flûte *kaval*. L'Égyptien Alfred Gamil commentait également toute son intervention sur les cordes de son violon. Quant au joueur de *oud* israélien Yaïr Dalal, il rappelait avec force son engagement pour la paix aux côtés d'artistes palestiniens et regrettait le boycott de certains de ses concerts en Europe et notamment en France, à Zanzibar ou au Maroc, alors que ses idées sont à l'opposé de la politique menée par le gouvernement de son pays.

Les travaux de la première journée étaient suivis par le premier concert en France du European Youth Folk Orchestra (Eyfo). Constitué de onze jeunes musiciens de haut niveau choisis pour leurs talents en Norvège, Suède, Finlande, Allemagne, Angleterre, Irlande, France, Italie et Espagne, l'Eyfo bénéficie du soutien de la Commission européenne via le programme Culture 2000. L'ensemble associe des instruments issus de différentes traditions musicales européennes et interprète un répertoire de pièces recomposées à partir de mélodies et de formules rythmiques extraites de ces traditions. Il en résulte une musique composite agréable à l'oreille, fort appréciée du public d'étudiants invités au concert, mais dont le concept devait prêter le flanc aux critiques de musiciens chercheurs chevronnés comme Erik Marchand et Manu Théron. Selon eux, l'Europe des musiques traditionnelles est peut-être à chercher ailleurs...

Mandoline, percussions et cordes

Correns, petit village du Haut-Var, et son ancien château, accueillent la partie du séminaire consacrée à la création musicale, dans le cadre du Chantier-centre de création des nouvelles musiques traditionnelles initié par le musicien et agitateur culturel Miqueu Montanaro. Son travail novateur a été reconnu en 2002 par l'attribution d'un statut de compagnie de musiques traditionnelles, subventionnée par la Région et par l'État au même titre qu'une compagnie théâtrale. La soirée était l'occasion de présenter le résultat de deux créations menées par le Chantier. Meltem, belle rencontre de trois musiciens et de leurs univers : le mandoliniste provençal Patrick Vaillant ; le percussionniste d'origine iranienne Bijan Chemirani ; et Stelios Pétrakis, interprète d'instruments à cordes de la tradition grecque. Chicha, autre trio constitué par Montanaro (galoubet-tambourin, accordéon, chant,

flûtes et percussions), Laurence Bourdin (chant et vielle à roue) et, ce soir-là, Tarek Abdallah (chant et *oud*) remplaçant le Palestinien Abdel Monem Oudwan. Le concert s'achevait avec Aksak, groupe implanté dans la région et réputé pour son répertoire de musiques des Balkans.

La dernière partie des débats, intitulée Ville, monde et traditions, avait lieu au plein cœur de Marseille à l'Espace Julien, où la soirée de clôture proposait les prestations d'une quinzaine d'artistes et de groupes, illustrant en musique la riche diversité des expressions et des rencontres multiculturelles Europe-Méditerranée.

► Contact : le Chantier-centre de création des nouvelles musiques traditionnelles ; tél.-fax : 04 94 59 56 49 ; e-mail : cimo.to@wanadoo.fr

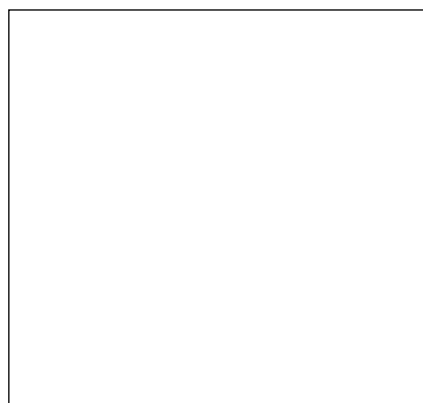
Bibliographie

- Laurent Aubert, *La musique de l'Autre*, Georg éditeur, Paris, 2001.
- Jean-Luc Bonniol, *Les paradoxes du métissage*, actes du 123^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, éd. du CTHS, Paris, 2001.
- L'ensemble des contributions et des débats des Rencontres Europe-Méditerranées ont été enregistrés par l'Arcade en vue d'une publication.

Le Réseau européen des musiques et danses traditionnelles

C'est dans le cadre des Assises européennes de musiques et danses traditionnelles de 1997, à Perpignan, qu'a été lancée l'idée du Réseau européen des musiques et danses traditionnelles (REMDT). L'initiative en revient à la FAMDT, l'une des structures européennes les plus anciennes, solides et actives dans le domaine, dirigée par Jany Rouger. Depuis plus de vingt ans, elle a fait ses preuves, fédérant en France onze centres de musiques et danses traditionnelles régionaux conventionnés avec le ministère de la Culture et de la Communication, ainsi que le Centre d'information des musiques traditionnelles (CIMT) et les principales associations du secteur. À ses activités d'information, recherche, documentation, diffusion, formation, édition, distribution, s'ajoute la coordination et la gestion du REMDT depuis sa création officielle en 1999. Le Réseau européen relie trente-deux associations et fédérations issues de quinze pays. Ses membres ont travaillé à l'élaboration d'une charte qui place les enjeux des musiques et danses traditionnelles dans une perspective d'ouverture à toutes les cultures et aux rencontres multiculturelles.

Dans un contexte où les traditions servent parfois d'alibi aux pires discours d'exclusion qui les détournent à leur profit, il n'est pas inutile de rappeler certains passages essentiels de cette charte qui précise : *“Notre champ d'intervention, couvre l'ensemble des musiques et danses traditionnelles de toute l'Europe et intègre donc :*



- les traditions autochtones propres aux nations, régions et minorités de l'Europe entière ;
- les traditions de communautés non reliées à un territoire précis (musiques tsiganes ou diaspora juive par exemple) ;
- les traditions issues des diverses migrations et immigrations ;
- les musiques et danses traditionnelles extra-européennes du patrimoine mondial ;
- les musiques et danses résultant de la rencontre des diverses traditions musicales ci-dessus décrites ;
- les nouvelles musiques et danses d'inspiration traditionnelle s'inscrivant dans le champ de la création musicale.

De plus, le Réseau européen tient à affirmer *“qu'aucune tradition musicale ne peut se prévaloir d'une quelconque forme de supériorité ou d'exclusivité territoriale par rapport à d'autres traditions, si minoritaires ou étrangères soient-elles. Tout en reconnaissant la légitimité du sentiment identitaire, national, régional ou communautaire, inhérent à de nombreuses musiques et danses traditionnelles, nous affirmons avec force la dimension universelle de toutes les traditions musicales et chorégraphiques et les considérons comme un bien commun du patrimoine immatériel de l'Europe et du monde. Notre réseau s'élève vigoureusement contre les manipulations visant à utiliser les musiques et danses traditionnelles au service des thèses nationalistes, xénophobes et racistes ou à des fins de rejet ou d'exclusion. Nous considérons, au contraire, le domaine des musiques et danses traditionnelles comme un outil précieux de reconnaissance, de communication et d'intégration entre des personnes ou des groupes humains originaires de pays, de cultures ou de religions différentes. Les membres de notre réseau coopèrent, non dans le but de privilégier les intérêts prioritaires de leurs pays, de leur région ou de leur communauté d'origine, mais dans celui de servir l'intérêt commun des musiques et danses traditionnelles, dans un esprit de citoyenneté européenne.”*

Le REMDT bénéficie aujourd'hui d'un soutien pluriannuel de la Commission européenne dans le cadre du programme Culture 2000 de la direction Éducation et Culture. Ses axes de travail portent notamment sur des rencontres de jeunes artistes européens de haut niveau, avec le soutien du European Youth Folk Orchestra, sur des séminaires pédagogiques entre formateurs, sur l'information, la diffusion des œuvres et la valorisation de la dimension multiculturelle européenne.

► Contact : FAMDT-REMDT, 90 rue Jean-Jaurès, BP 136, 79024 Parthenay Cedex ; tél. : 05 49 95 99 94 ; www.famdt.com, www.eurotradmusic.net

La région Paca au cœur des problématiques musiques et sociétés

Le travail de fond entrepris depuis quelques années par la mission des musiques et danses traditionnelles de l'Arcade dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été rendue particulièrement visible depuis un an grâce



à la publication, en novembre 2001, d'une enquête sur les musiques communautaires et les musiques du monde dans la région, suivie en 2002 de la sortie du Guide régional des musiques et danses traditionnelles.

Musiques communautaires et du monde

Durant les années 2000 et 2001, la mission des musiques et danses traditionnelles de l'Arcade a réalisé une enquête, afin d'évaluer la place des musiques communautaires et des musiques du monde dans la région Paca. Pour son directeur, Philippe Fanise, il s'agissait avant tout de *“les connaître pour mieux les reconnaître”*.

L'enquête menée par Sami Sadak a permis d'établir un état des lieux sur les pratiques artistiques des amateurs et des professionnels, sur la diffusion et la transmission de ces musiques. Deux ensembles d'intervenants ont été sollicités pour répondre à des questionnaires : associations culturelles d'une part et artistes d'autre part, tous identifiés pour leurs activités dans les six départements de la Région. On ne sera pas étonné de remarquer la particulière vitalité du secteur dans les Bouches-du-Rhône et notamment à Marseille, où cohabitent plus de trente communautés culturelles. Il ne faut cependant pas mésestimer l'activité développée dans les Alpes-Maritimes, les autres départements étant plus en retrait.

Les auteurs constatent dans un premier temps que *“les structures associatives semblent être les seuls lieux d'enseignement des musiques du monde et de transmission de valeurs culturelles, outre la transmission familiale directe qui fonctionne encore dans certaines communautés à forte identité. Ces structures favorisent un processus de métissage et de croisement artistique indispensable à l'enrichissement de toute culture.”* Concernant la pratique musicale, il apparaît qu'une grande majorité des répertoires traditionnels interprétés se conjuguent assez souvent avec d'autres esthétiques et avec d'autres genres musicaux. En revanche, la grande majorité des musiciens travaillant à partir de traditions spécifiques sont en liaison constante avec les pays dont celles-ci sont originaires. *“Les voyages semblent décisifs dans la chaîne de transmission, les artistes effectuant des stages auprès de grands maîtres ou d'écoles réputées”*, précisent les auteurs.

Double mixité

L'enquête souligne une double mixité. D'une part, les musiques du monde affirment leur présence en milieu rural et pas seulement dans les agglomérations urbaines, comme pourrait le laisser croire certain cliché. D'autre part, il apparaît que les musiques communautaires ne sont pas jouées par les seuls membres de la communauté. Les ensembles musicaux intègrent volontiers des musiciens qui, s'ils ne font pas partie de la communauté culturelle dont la musique est issue, sont bien accueillis du fait de l'affinité artistique qu'ils ressentent pour celle-ci.

Les auteurs mettent en valeur le rôle essentiel joué par les milieux artistiques, culturels et institutionnels pour favoriser les rencontres interculturelles et intercommunautaires, dans un contexte de relatif repli des communautés sur elles-mêmes. Par ailleurs, un nombre croissant d'expériences sont menées depuis plusieurs années par des artistes revendiquant leur identité occitane, mais tout aussi intéressés à faire se croiser et se mélanger leurs musiques avec celles issues d'autres cultures traditionnelles aux origines diverses.

D'autres aspects sont abordés dans l'analyse de cette enquête, notamment la présence des musiques du monde dans le domaine des musiques sacrées, les expressions multiples du couple identité-communauté dans les pratiques communautaires, ou encore la place des musiques et danses traditionnelles communautaires dans les pratiques amateurs. Pour la première fois, de nombreuses données ont pu être recueillies dans un domaine relativement peu investi par les chercheurs. Celles-ci sont la base d'un travail qui sera développé à plus long terme et permettra de valoriser la richesse culturelle régionale sur le plan européen.

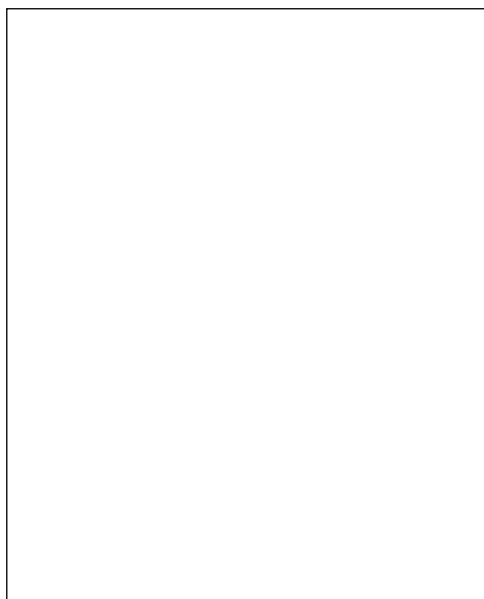
Guide Provence-Alpes-Côte d'Azur des musiques et danses traditionnelles

Structuré en deux parties – un corpus d'articles thématiques d'une part et un répertoire d'artistes, de structures et d'intervenants dans la région d'autre part, séparés par un cahier photos – cet ouvrage de 320 pages est d'une extrême richesse.

La première partie rassemble les articles d'une vingtaine d'experts. La moitié consacrée aux traditions occitanes présente divers angles d'approche des musiques provençales, notamment : un vaste état des lieux par Philippe

Fanise, directeur artistique de la mission ; une rétrospective du couple instrumental le plus emblématique de la Provence, le galoubet-tambourin, par l'un de ses plus illustres interprètes et promoteurs contemporains, André Gabriel ; une mise en perspective des musiques de rue et de fête dans la région par Eric Montbel, musicien et conseiller artistique de la Mission ; des points de vue sur la création à travers le prisme de la langue occitane par le chanteur Jan-Mari Carlotti, et celui des métissages par le mandoliniste Patrick Vaillant...

L'autre moitié est consacrée aux musiques du monde et aux traditions communautaires extrêmement vivantes dans la région : musiques du Maghreb et du Proche Orient par Sami Sadak, chargé d'études musiques du monde à la mission, qui aborde également l'importante pré-



sence des musiques ibériques, l'aspect africain de la Provence, le tango ou la *capoeira* ; d'autres aspects moins connus sont abordés comme la présence des musiques d'Inde, d'Iran et d'Arménie par Gérard Kurdjian, des musiques d'Europe orientale par Isabelle Courroy, ou des musiques asiatiques à travers l'implantation régionale de deux ensembles instrumentaux, un *gamelan* de Java et le Bamboo Orchestra de Makoto Yabuki.

Ce guide régional très complet se distingue des ouvrages de ce type publiés dans d'autres régions, par la richesse de son répertoire, et surtout par la diversité et la qualité des contributions, qui en font un ouvrage de référence à l'échelle nationale et européenne.

► Contact : Arcade-Paca, 17 rue Venel – BP 84, 13101 Aix-en-Provence Cedex 1 ; tél. : 04 42 21 78 00 ; www.arcade-paca.com

Références

- *Guide Provence-Alpes-Côte d'Azur des musiques et danses traditionnelles et musiques du monde*, Régie culturelle de la région Paca – Arcade Paca, mai 2002, 10 euros.
- *L'Enquête régionale sur les musiques et danses traditionnelles communautaires et musiques du monde* est également disponible chez Arcade.